

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Michel CHALOULT, *Les « Canadiens » de l'expédition Lewis et Clark, 1804-1806 : la traversée du continent*, Sillery, Septentrion, 2003, 189 p.

par David A. Bell

Recherches sociographiques, vol. 48, n° 2, 2007, p. 117-119.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/016420ar>

DOI: 10.7202/016420ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

alliances politiques. Comme Lemieux en convient, cette théorie reste cependant partielle et incomplète.

Nous sommes en effet confrontés à une série d'hypothèses analytiques dont on se demande si elles suffisent à elles seules à nous mettre sur la voie d'une théorie synthétique du politique. D'un côté, on décrit fort rigoureusement un état en mettant en correspondance (probable) une structure réticulaire et une structure de pouvoir ou d'appartenance, d'un autre on cherche à faire une prédiction en termes dynamiques. Or, autant la description analytique est efficace, autant la théorie du changement semble insuffisante. Sans perte de généralité, prenons l'exemple d'une des neuf propositions « théoriques » sur lesquelles le livre se termine. La proposition 8 stipule que, dans une hiérarchie, les positions dominantes des acteurs ayant le plus de pouvoir et l'existence de « trous structuraux » entre eux limitent la formation des alliances mais que, lorsqu'il s'en forme, la hiérarchie se mue en stratarchie. Que l'on passe à une situation de stratarchie est une description et non une explication. Pourquoi une hiérarchie autorise-t-elle des alliances, qu'en principe elle permet précisément d'éviter, au point de basculer à terme dans une stratarchie ? Voilà ce qu'il faudrait comprendre mais que l'analyse ne permet pas à ce stade d'expliquer totalement. La question est donc de savoir si l'orientation choisie par Lemieux permet d'éviter de fondre l'explication dans la description ou de recourir, et ce n'est peut-être pas sans lien, à une conception très restrictive de la rationalité des acteurs. D'ailleurs, pourquoi sur ce point s'arrêter aux premiers travaux de Simon, alors que lui-même a consacré beaucoup d'efforts à développer une conception plus large de la rationalité en prenant en compte ce qu'il appelle la « rationalité procédurale » ? De futures recherches permettront sûrement d'apporter les éléments qui font encore défaut, mais comme elles devront plus que vraisemblablement s'appuyer sur la très grande richesse analytique et descriptive de cet ouvrage, on ne saurait que trop en recommander une lecture attentive.

Michel FORSÉ

*Centre Maurice Halbwachs (Paris),
CNRS, France.*

Michel CHALOULT, *Les « Canadiens » de l'expédition Lewis et Clark, 1804-1806 : la traversée du continent*, Sillery, Septentrion, 2003, 189 p.

Jusqu'à récemment, tous les jeunes citoyens des États-Unis ont appris l'histoire glorieuse de « Lewis and Clark », les deux explorateurs choisis par le président Thomas Jefferson pour traverser le territoire nouvellement acquis de la Louisiane (par le fameux « Louisiana Purchase » de 1803), et pour trouver une route navigable vers l'océan Pacifique. Dans la version que j'ai apprise à l'école à Boston au début des années soixante-dix, les seuls véritables acteurs de l'histoire étaient les

hommes blancs et anglophones qui appartenaient au « Corps de la Découverte » de Lewis et Clark. Les Indiens étaient représentés soit comme partie intégrante de la nature, soit comme des simples spectateurs de cette épopée américaine – exception faite uniquement pour la jeune femme Sacagewea, qui a rencontré les membres de l'expédition pendant l'hiver 1804-1805, et qui les a accompagnés jusqu'à leur retour. La présence d'hommes francophones dans ce territoire dit « vierge » était presque entièrement ignorée.

Depuis lors, la signification attribuée à l'expédition a beaucoup changé dans l'historiographie des États-Unis. Plusieurs historiens (par exemple James Ronda) ont contesté l'interprétation « héroïque » traditionnelle de Lewis et Clark. Ils ont minimisé l'originalité de l'expédition et ils ont souligné le côté *impérial* du projet de Jefferson. Ils ont rappelé l'importance des Indiens au succès de l'expédition. Ils ont proposé une lecture critique des journaux de Lewis et Clark – la source principale sur le sujet – insistant sur le fait que la rédaction de ces textes répondait au besoin de défendre et de fêter l'expédition. Les journaux ne relevaient nullement d'une simple transcription des événements.

Toujours est-il que le rôle des francophones est resté dans l'ombre, malgré le fait que les Français aient été les premiers Européens à explorer le territoire, qu'ils y ont établi des dizaines de colonies et de comptoirs, et que plusieurs Canadiens français faisaient partie du Corps de la Découverte, en tant que bateliers et guides. Lorsque les États-Unis ont décidé de commémorer le bicentenaire de l'expédition par la frappe d'une nouvelle pièce d'un dollar à l'effigie de l'Indienne shoshone Sacagewea et de son fils nouveau-né, peu d'Américains se sont rendus compte que le bébé portait le nom canadien-français de Jean-Baptiste Charbonneau. Son père, Toussaint Charbonneau, né à Boucherville près de Montréal, était engagé par Lewis et Clark comme interprète au cours du voyage.

Dans son excellent petit livre, Michel Chaloult a enfin rectifié le déséquilibre (voire l'injustice) de l'historiographie anglophone. Le livre raconte encore l'histoire de l'expédition, mais cette fois en donnant une place d'honneur au rôle des Canadiens (définis comme ressortissants francophones de la Nouvelle-France). Il signale, entre autres, les contributions de Pierre Dorion père, qui avait vécu plus de vingt ans parmi les Indiens Sioux, parlait leur langue, et qui donc était capable, comme l'était aussi Toussaint Charbonneau, de faire office de traducteur. Il souligne également le rôle de Georges Drouillard, dont les talents de chasseur ont empêché les aventuriers de mourir de faim à plus d'une reprise, et il identifie plusieurs autres Canadiens qui ont joué des rôles importants tout au long de l'expédition.

Le livre n'est pas une monographie savante. M. Chaloult a lu les sources principales, et il est parfaitement au courant de l'historiographie américaine de l'expédition, mais il n'a pas pour but l'analyse approfondie du rôle joué par les Canadiens. Pour faire une telle analyse, il aurait fallu situer les bateliers et trappeurs de l'expédition dans un contexte plus large : celui de la Louisiane française, des « coureurs des bois », de l'essor de la société des Métis, etc. Il aurait fallu comparer l'expédition à d'autres exemples de contact et de coopération entre les Canadiens et les représentants de la

nouvelle nation américaine. Bref, il aurait fallu aller au-delà de l'expédition elle-même. M. Chaloult se contente, essentiellement, de raconter son histoire, à l'aide de nombreuses illustrations et cartes à l'appui. Il n'hésite pas à répéter des histoires bien connues, qu'il s'agisse de rencontres mouvementées avec les Indiens ou de la dégustation de chiens pratiquée par les explorateurs affamés sur le versant ouest des Rocheuses. Mais il les raconte bien et les renseignements sur les Canadiens de l'expédition sont présentés de manière séduisante. En somme, nous avons enfin une histoire de l'expédition de Lewis et Clark qui reconnaît le rôle essentiel joué par les Canadiens et les descendants des Français établis en Nouvelle-France qui, bien avant l'arrivée des citoyens des États-Unis, s'étaient installés dans le vaste territoire de la Louisiane, et qui avaient exploré les routes qui mènent à l'Ouest.

David A. BELL

*Department of History,
Johns Hopkins University.*

André OUMET, *Journal de prison d'un fils de la Liberté, 1837-1838*, Montréal, Éditions Typo, 2006, 155 p.

Journal de prison d'un fils de la Liberté est le dernier d'une longue série de documents historiques liés aux Rébellions qui ont été rendus accessibles au public grâce à l'activité infatigable de Georges Aubin. Ce journal n'avait jamais été publié, et son manuscrit vient seulement d'être confié aux archives nationales après avoir circulé sous le manteau pendant près de 170 ans. Georges Aubin souligne que le journal de Ouimet est unique en son genre : « il ne ressemble à aucun autre journal de patriote déjà édité ». C'est bien peu dire : par son intelligence, sa maturité littéraire, sa liberté d'esprit et sa joyeuse irrévérence, ce texte ne détonne guère à la sensibilité du Québec moderne. Est-ce pour cette raison que L. O. David, qui l'a parcouru en 1873, a surtout retenu son caractère « curieux » et ses « réflexions peu orthodoxes » ?

En septembre 1837, André Ouimet, jeune avocat, est élu à l'unanimité à la présidence de l'association des *Fils de la Liberté*. Le jeune homme fréquente la librairie d'Édouard-Raymond Fabre, où se réunit la petite intelligentsia patriote. Libéral et anticlérical mordant, il est un représentant parfait de cette jeune génération instruite et dynamique que le conflit de 1837 opposait à des « édentés furieux » et des « vieillards malfaisants ». En novembre 1837, il est l'un des premiers sympathisants patriotes à être incarcérés. C'est là, entre novembre et mars 1838, qu'il rédige ce journal. L'intérêt documentaire du texte est évident. Tantôt avec une ironie cinglante, tantôt avec sympathie, l'auteur y présente plusieurs anecdotes inédites et décrit de nombreux personnages rencontrés au cours de son incarcération. Plus précieuse encore est sa description du traitement réservé aux prisonniers : on y trouve une